

**CONCOURS  
C-CP-22-23-07**

**CONSEILLÈRE OU CONSEILLER PÉDAGOGIQUE EN ADAPTATION SCOLAIRE AU SECONDAIRE**  
(157, rue St-Louis, Montmagny)

**ENTRÉE EN FONCTION**

Dès que possible

**SUPÉRIEUR IMMÉDIAT**

La directrice adjointe des Services éducatifs,  
complémentaires et particuliers

**STATUT**

Professionnelle ou professionnel régulier à temps  
complet (35 heures/semaine)

**NATURE DU TRAVAIL**

L'emploi comporte notamment les attributions caractéristiques suivantes :

- Assurer la continuité des services professionnels entre le passage de l'enseignement primaire vers l'enseignement secondaire des **élèves h.d.a.a. et de ceux qui présentent des besoins particuliers**;
- Accompagner et conseiller les intervenants scolaires dans l'intégration des élèves h.d.a.a. en classe régulière ou en classe d'adaptation scolaire;
- Animer des équipes de collaboration (CAP ou CoP) ou des activités de formation pour outiller les intervenants scolaires;
- Accompagner les intervenants scolaires dans la mise en application de la différenciation pédagogique au secondaire (flexibilité, adaptation ou modification des programmes pour les élèves h.d.a.a.);
- Soutenir les enseignantes orthopédagogues du secondaire dans l'analyse des situations de besoins des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, nécessitant ou non la passation d'évaluations orthopédagogiques;
- Accompagner les intervenants scolaires du secondaire dans le développement et l'utilisation des plans d'intervention;
- Accompagner les directions d'école dans la mise en place et le suivi des équipes-collaboratives;
- Conseiller les directions d'établissement et faire des recommandations appropriées pour soutenir la prise de décision au regard du passage et du classement des élèves (types de services, niveaux de ressources, classement, etc.)

- Exécuter toute autre tâche pertinente à la fonction.

## **CONNAISSANCES EXIGÉES**

- Une connaissance des caractéristiques des élèves h.d.a.a.;
- Détenir une expérience pertinente auprès des élèves h.d.a.a.;
- La connaissance des pratiques pédagogiques adaptées aux élèves h.d.a.a.;
- La connaissance de la Politique en adaptation scolaire du ministère de l'Éducation;
- La connaissance du PFEQ, des cadres d'évaluation et de la Politique en évaluation des apprentissages;
- La connaissance des outils technologiques associés à la clientèle e.h.d.a.a.

## **QUALIFICATIONS REQUISES**

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans le champ de spécialisation approprié, notamment :

- en orthopédagogie;
- en adaptation scolaire.

### **Habiletés professionnelles et personnelles exigées :**

- Capacité d'analyse et de synthèse;
- Habileté d'animation de groupe;
- Sens de l'organisation;
- Leadership;
- Capacité d'adaptation;
- Grande souplesse;
- Détermination;

- Autonomie;
- Diplomatie et empathie;
- Aptitude au travail d'équipe.

### **Autre exigence :**

- Maîtrise des outils de la suite Office;

### **Exigence particulière :**

La personne retenue devra être en mesure de se déplacer sur l'ensemble du territoire du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud

## **TRAITEMENT**

Entre 27,08 \$ et 50,39 \$ selon la convention collective.

## **INSCRIPTION**

Les personnes qui désirent participer au concours sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae et en indiquant le numéro du concours dans l'objet du courriel, au plus tard le **2 juin 2023** à 16 h, à l'attention de :

Service des ressources humaines  
Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud  
157, rue Saint-Louis, Montmagny (Québec) G5V 4N3  
Télécopieur : 418 241-5961  
Courrier électronique : [resshuma@cscotesud.qc.ca](mailto:resshuma@cscotesud.qc.ca)

**Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud remercie tous les candidats et candidates de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.**

Le 23 mai 2023

N.B. Vous pouvez également consulter cet affichage sur le site Internet du centre de services scolaire au [cscotesud.qc.ca](http://cscotesud.qc.ca). Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.